

# Compte-rendu de la Collégiale du 25 juillet 2017

Présent-e-s : Annie L, Jean-Guy L, Claude G, Yvette S, Dominique S, Olivier B, Sylvie B, Denise N, Éric O & Pascal P

Auxerre 19h30- 21h30

Secrétaire : Pascal P

Animation : Claude G

Pas de quorum de la collégiale donc pas de décisions importantes à prendre.  
Yvette nous informe que Catherine D ne souhaite plus participer à la Collégiale.

## Points d'infos:

### **1/ Historique pour faire le point (notamment pour Sylvie & Eric)**

### **2/ Envois commission collectivités, actualités**

Tous les présidents de Communauté de communes, plus les Inter-communautés, plus le président du Conseil départemental ont reçu un courrier plus le dépliant.

### **3/ Formation SPIP**

Jean-Guy, Claude et Claire ont fait cette formation et pourront participer à la publication sur le site.

### **4/ Dates de manifestations avenir**

Chichery 29 juillet

Vezelay le 20 aout

Aillant 10 septembre

Joigny 21 septembre

Contact toujours avec P Derruder par Claude : prévoir sa venue pour le lancement de la Cagnole ?

### **6/ Dates et lieux des réunions :**

**Attention :** abandon de la réunion du 8 aout & changement d'horaire (19h00-21h00)

22 aout à Vaux à 19h00

12 septembre à Charmoy à 19h00

26 septembre à Auxerre à 19h00

10 octobre à Vaux à 19h00

24 octobre St Aubin à 19h00

### **7/ Bulletin d'adhésion pour les associations**

à revoir dès une collégiale avec quorum.

### **8/ Imprimeurs**

Dominique a eu des contacts sur Solidart print et Fostier (de St Julien du Sault, qui serait bien moins cher) ; Dominique devrait rencontrer Fred bientôt.

## Point de débat: la question des prestataires

## **1/ Problème de nouvelles caisses pour les commerçants en 2018 ou 2019 qui leur interdirait d'avoir des MLCC ?**

Jean-Guy explique que ce n'est pas un problème ; sans doute il faudra être bien clair pour expliquer

## **2/ Conférence téléphonique sur le paiement électronique**

Voir le CR qui en a été fait (en annexe)

Attention à suivre les divers projets, notamment celui de Francop.

Olivier rappelle que pour l'Yonne la lettre de change pourrait être une solution possible et suffisante.

## **3/ Prestataires : le nœud à défaire ?**

Pascal propose de partir de nos attentes : Sur quoi aimerions-nous agir avec la Cagnole ? Imaginons-nous dans 5 ans avec la Cagnole, qu'est-ce que nous aimerions avoir fait bouger :

(chacune, chacun s'exprime)

- \* plus de producteurs et de distributeurs bio en local (passer de 23 producteurs à 400, nombre qui serait nécessaire simplement pour la restauration collective))
- \* aider des producteurs et des distributeurs qui répondent à des besoins essentiels (et non pas des besoins inutiles)
- \* aider à développer le lien social, aider les plus précaires
- \* utiliser l'argent autrement, plus dans la spéculation mais dans la coopération
- \* avoir un système de macaron/escargot qui incite les entreprises à s'améliorer
- \* verser le RSA en monnaie locale pour au moins 30 %
- \* bien plus de personnes qui prennent conscience des enjeux
- \* prendre le relais en cas d'effondrement de l'économie et donc de l'euro
- \* moins de supermarchés et bien plus de magasin de producteurs locaux, des fermes tout autour des villes
- \* développement de la vente en direct
- \* une partie des salaires en Cagnole pour de plus en plus de salariés
- \* beaucoup de conversion en bio des agriculteurs
- \* les personnes seront plus responsabilisées notamment sur les prix entre particuliers et producteurs
- \* plus de cohésion entre alimentaire et non-alimentaire
- \* changer les pratiques des commerçants des petits villages, redonner une chance à ces entreprises de villages
- \* soutenir des nouveaux projets à travers des gens qui sont hors-systèmes (auto-entrepreneurs très exploités) et qui pourraient être payés plus dignement, soutenir des crèches alternatives (vers une monnaie libre, proche des SEL)
- \* plus de consommateurs militants qui soient de plus en plus exigeants

## **4/ Que répondre à Patrick Hanser qui nous demande de faire valoir la Cagnole dans un questionnaire à diffuser pour définir un projet de livraison à domicile d'aliments locaux commandés en ligne?**

- \* désaccord de Jean-Guy pour qu'il nomme notre monnaie car elle n'existe pas encore
- \* Pourquoi nous mettre la pression comme cela ?
- \* La vente en ligne ne correspond pas à notre projet
- \* Nous préférierions que des producteurs s'organisent eux-mêmes

Propositions de réponses :

- \* Nous sommes dans l'attente de précisions quant aux fournisseurs qui seront retenus par le projet
- \* Nous ne sommes pas encore prêts
- \* Merci de nous recontacter.

Pascal fait une réponse en fonction de ces éléments

**Annexe : Compte-rendu de la conférence téléphonique des MLCC  
du mardi 18 juillet 2017  
à propos des paiements inter-pro**

**Ordre du jour:**

A/ Définition du besoin quant à un mode de paiement inter-pro au sein de nos MLCC : en quoi les coupons sont un mode insuffisant (ou pas) pour les entreprises et leurs fournisseurs? (30 minutes maxi)

B/ Quelles solutions mises en place par certaines MLCC (dont celle du Léman)? (30 minutes)

Si le point A peut durer moins longtemps

La réunion commence à l'heure, soit 20h00 précises

**31 participant-e-s** (ordre alphabétique des MLCC)

Nico (La beunéze), François (La Brimbelle), Jean-Yves (Buzuk), Pascal (La Cagnole), Gaëtan (CAIRN), Philippe (Centifolia06), Martin (La Cigogne), Cédric (Galais), Corinne & Sébastien (La Gentiane), Serge (Le Grain), Jean (Léman), Vincent (Le Lien), Arnaud (la Maille Auboise), Phanie (le Marcassol), Philippe Lalik (le Méreau), Jürgen B. (La MUSE), Pierre (La Pêche), Nilo & Thibault (Racine), Jean-Claude (Le Retz'L), Emeline (La Roue), Didier ( le Soleil ), Laetitia (La Sonnante), Olivier (Le SouRiant), Cyril (La T!nda, Béarn)  
et Bernard Segal – Lorient, Jean-Sébastien REMBERT (une monnaie pour Paris), Béatrice SCULIER, Jean-Jacques Piard, Felizia.

Excusés : Christophe (La Mige)

**Pour ré-écouter la réunion : en voici le fichier mp3:**

[http://monnaie.transition89.lautre.net/IMG/mp3/reunion\\_tel\\_mlcc\\_18.07.17.mp3](http://monnaie.transition89.lautre.net/IMG/mp3/reunion_tel_mlcc_18.07.17.mp3)

**A/ Définition du besoin quant à un mode de paiement inter-pro au sein de nos MLCC : en quoi les coupons sont un mode insuffisant (ou pas) pour les entreprises et leurs fournisseurs? (20 minutes)**

Si des arguments quand à la nécessité de mettre en place des moyens de paiement inter-pro ont été largement partagés, des points de vigilance ont été exprimés.

## **B/ Quelles solutions mises en place par certaines MLCC ? (près de 60 minutes)**

Il a été malaisé de ne pas traiter de monnaie numérique/électronique alors que notre sujet était seulement la gestion du paiement inter-pro.

Pour une synthèse très « serrée », 6 possibles ont été exposés ou évoqués :

(les détails sont dans le document audio et les notes en annexes 2 & 3)

**1/ le Méreau** : projet de démarcher le Crédit coopératif et la NEF pour leur demander de gérer des virements via un compte dédié de la MLCC

**2/ La Doume** : projet autogéré et qui pourrait être mutualisé entre MLCC ; voir l'annexe 1

**3/ La Bretagne** : projet de mutualiser les outils de la Sonnante, recherche d'un outil de gestion pour toute la France

**4/ L'Eusko** : MLCC non représentée mais évoquée ; de gros moyens logiciels maintenant payants

**5/ Le Léman** : proposition de mutualiser un outil innovant basé sur le Blockchain (voir annexe 4 pour de premiers éléments de compréhension)

La réunion a permis de beaucoup développer la présentation de ce projet (voir le doc audio).

**6/ Le Francop** : projet d'une Monnaie complémentaire nationale qui serait électronique et permettrait donc entre autre les échanges inter-pro.

**Message écrit de Danielle de la Doume** : La doume ne participe pas à cette conférence téléphonique puisque son logiciel lui permet déjà le paiement inter-pro ; mais je voulais juste rappeler que nous avons proposé de le mettre en open source avec un financement Ulule, sous le nom du Moloco... :)

La base est toute simple : les pros apportent leurs doumes papier dans un comptoir, ce comptoir reprend ces doumes papier et met la même quantité sur le compte numérique du pro et après celui-ci peut faire un virement à un fournisseur. Ou demander une reconversion.

Bien sûr le barter type Léman permet sans doute d'envisager d'entrée de plus grosses sommes.

C'était une petite contribution à votre réflexion...

Danielle (la doume)

# Annexes :

## Annexe 1 : Le logiciel actuel doume.org

Notre logiciel, fait au coup par coup selon les besoins qui se faisaient jour, permet en gros :

**Dans sa partie « publique » , c'est le site doume.org :**

- de savoir en temps réel combien de doumes ont été « vendues », combien reconverties en euros et donc combien en circulation
- de savoir en temps réel le nombre d'adhérents
- de voir la liste et la présentation de chaque prestataire + leur présence sur les marchés et AMAPs + leurs promos en doumes.
- + d'avoir accès à quelques documents et infos indispensables (la vie de l'association étant plus détaillée sur nos autres sites, adml63.org + la page facebook.)

Cette partie publique bénéficiera certainement d'une refonte, car elle mériterait d'être plus attractive et plus intuitive.

**Dans sa partie « cachée » (= réservée aux adhérents) , c'est un logiciel de gestion**

Quand on est adhérent, on peut se connecter sur doume.org avec son login et son mot de passe pour accéder aux pages admin, différentes selon les pouvoirs attachés à son nom : professionnel d'un côté, et de l'autre adhérent simple, comptoir, gestionnaire local (nous fonctionnons avec 12 groupes locaux), rédacteur, contact, administrateur central, modérateur et trésorier.

Ainsi il permet :

- aux gestionnaires des doumes de suivre la circulation des billets (par somme globale) entre l'administrateur central et les comptoirs, en passant par les gestionnaires locaux, jusqu'à la vente aux adhérents (ensuite les billets sont considéré comme « en circulation » et ne sont plus suivis).
- aux comptoirs et aux « contacts » de remplir les fiches d'adhésion numériques et de noter les « ventes » de doumes
- aux prestataires de disposer d'un compte « bancaire » de doumes numériques (imputées contre une remise de doumes-papier dans un comptoir) et à partir de ce compte de payer en doumes des fournisseurs distants ou de demander une reconversion en euros.

Cet outil, très simple, nous rend d'énormes services et nous en sommes très contents.

Bien sûr il ne permet pas de transférer des euros (on ne peut pas payer son adhésion ou ses doumes en ligne !)

## Annexe 2 : Notes rapides de Cédric du Galais

Vincent du Lien une MLC élec pour les pros est indispensable  
Paris pro à fond sur la MLC élec car une pratique devenue très commune.

Point de prudence :

Philippe Centifolia Alpes Maritime : comment respecter la charte avec de l'élec car le papier véhicule une identité, des valeurs, interroge aussi.

Comment les pros continueraient à avoir une pratique éthique qui prolonge leur action au-delà du mode de paiement ?

S'attachant plus aux modèles économiques.

Jurgen de la Muse : Ca ne bouleverse pas les objectifs ni le caractère de la MLC. Le système électronique vient simplifier les échanges et plus acceptable par tous.

Pierre de la Pêche : Force du coupon pour accompagner la transmission des valeurs des MLC, au-delà création monétaire.

Versus l'efficacité des échanges pour faciliter les échanges.

Ne pas opposer mais compléter les moyens d'échanges pour ouvrir l'inter pro le B to B.

Saint Etienne, le Lien vers un outil national complémentaire ? ou une cryptomonnaie décentralisée qui réuni les MLC de France, d'Europe... ?

**Doume = Moloko** un projet qui fonctionne et qui a été proposé au financement participatif mais qui n'a pas été soutenu pour assuré un développement informatique. Toutefois pose le pb de la légalité des conversions papier et électronique proscrit par l'ACPR.

**L'Eusko utilise Cyclos** comme Sonantes, 130€ terminal de paiement + coût de mise en oeuvre (200k€) et de l'abonnement annuel... Attention à la difficulté d'un système qu'il faut rétribuer tous les ans. Question d'éthique et de pratique collaborative au long terme. Projet aussi en lien avec le réseau SOL.

**Philippe du Méreau** : Projet conversion d'euros depuis la banque (NEF et Crédit coop) qui fournirait des relevés de comptes en MLC : créditer son compte MLC à partir de son compte euros. L'approche des banques aura lieu à l'automne.

**Vincent du Lien** : avec la NEF projet **Francoop** pour une nouvelle gestion de la monnaie. A la fois éthique, économique porté sur la transition et le local. Demande à être travaillé.

**Jean du Leman** : La solution **e-Leman** propose à la fois un crédit mutuel (Barter) et une version du Leman électronique avec une complète étanchéité des 2 systèmes. En plus d'une MLC papier Lemanex elle aussi dissociée de sa version électronique.

Solution bientôt portée par une structure coopérative pour professionnaliser la gestion du e-Leman : 145 000 Leman en circulation 445 entreprises. 1300 membres et 5000 utilisateurs.

Pour le moment 2 associations une en France, une en Suisse portent le fonctionnement.

**Objectif** : se passer des banques pour apporter un meilleur réseau (de confiance) économique aux entreprises.

En lien avec la FIMA (organisme de régulation financier) Pas encore demandé d'Agrément ACPR ni approché.

Pour rappel l'agrément d'exemption Banque de France pour les plateformes électronique = 250€/échange et 1 000 000€ de transaction par an.

Sonante et le Crédit Municipal de Nantes (bientôt aussi de Rennes) travaillent à un montage juridique qui s'appuierait sur leur établissement de paiement pour s'affranchir des limites de l'exemption d'agrément.

Peut être une solution pour un travail avec la NEF ou autre structure de nantissement.

Le lémanex s'appuie quant à lui sur la Banque alternatives Suisses (éthique) qui nantit les sommes en circulation.

Le système électronique est basé sur une cryptomonnaie open source comme :

Le Bitcoin version public et spéculative ;

Le sou mayennais : monnaie G1 fondée sur la théorie relative de la monnaie un revenu quotidien est donné, calculé au prorata du nombre de membres et de la durée de vie moyenne de 80ans ce revenu se veut équitable pour tous ses membres ;

Dominique du e-leman pourquoi le blockchain : le concept permet de se séparer des tiers de confiance nécessaires aux transactions tout en ne reposant pas sur un système centralisé. Le journal des transactions est géré de façon décentralisée. 51% des membres seraient nécessaires pour commencer à agir sur le système sans pour autant atteindre une nuisance qui resterait mineure (à documenter).

La faiblesse d'un système électronique centralisé surtout au sein de petites structures est flagrant en cas de cyberattaque.

Quelle éthique portée par le Blockchain de consortium des MLCC ayant des communs ?

(Comment y entre t on ?)

Décentralisée, impossible à arrêter, foncièrement neutre, l'éthique est apportée par la pratique du territoire et de sa MLC.

Indexé par définition au Franc Suisse mais pourrait être dissocié par la suite.

### **L'outil à l'usage :**

Une simple inscription pour entrer dans le réseau (ouverte ou par cooptation pour les entreprises par exemple ?).

Un système de paiement simple.

Une installation de l'outil de calcul assez simple.

Par contre **développement de l'outil** en lui-même assez complexe mais qui doit être mutualisé, qui sera publié en licence libre, ouvert notamment aux Monnaies Locales Complémentaires.

Le développement aurait coûté environ 1 000 000€ si facturé par une entreprise dixit Jean.

### **Ce que ça va coûter aux MLC pour l'utiliser :**

dépendra du temps et des compétences disponibles à investir pour déployer l'outil potentiellement gratuit à mettre en oeuvre une fois libéré.

L'objectif est de rester ouvert et libre et de proposer le code et les sources, (la documentation ?) gracieusement. Services qui toutefois pourraient être monnayés en pair à pair avec le e-leman.

S'associe au mouvement SOL pour mettre en oeuvre une solution de logiciels libres pour les MLC : UNOZ?? pour sortir de Google.

Pour comprendre le fonctionnement du Lemman, ils proposent un jeu collaboratif le Lemmanopolis. (Connaissent ils le jeu geconomicus du G1 ?)

Envisagent de prendre une participation de revirement après 3 occurrences pour ne pas embêter les prestataires tout en encourageant les échanges.

**Une étude comparative des systèmes Cyclos, Cylaos ou Blockchain sera publiée courant septembre sur la liste MLC.**

Au plaisir,  
Cédric

L'équipe d'Animation du Galais  
Monnaie Locale Complémentaire  
du Pays de Ploërmel  
Mairie de Ploërmel

BP133

## **Annexe 3 : Notes rapides de Sébastien de la Gentiane**

Point réunion téléphonique sur la monnaie locale numérique 18/07/2017

- Une vingtaine de monnaie en écoute
- Présent Gentiane : Corinne, Sylvie et Sébastien

### **Fonctionnement :**

- Qu'entre pros
- Système en complément des billets
- Rendre la démarche de proposer la monnaie locale à un pro, plus acceptable (plus facile)

### **Contexte :**

- Nécessité pour un pro d'accessibilité
- Soucis de gérer de grosses sommes en billet

### **Intérêt :**

- Facilité les transactions
- Répondre aux habitudes des pros (virement via internet, carte, Terminaux)

### **Craintes :**

- Transaction maxi 1 000 € en liquide (1 500 € pour paiement d'avance sur salaire)
- Banque de France n'accepte pas plus de 250 € pour les transactions par échange entre pro ????

### **Exemples :**

- Doume :
  - Système libre mais soucis de financement si système étendu à d'autres monnaies
  - Système extra (gestion adhésion, comptoir de change, monnaie,...) mais hélas avec un flou fiscal très prononcé
- Escko :
  - Système payant
  - Interface moyen
  - Système un peu couteux (ex terminaux 130€ - pris en charge par l'association)
- Sonnante :

- Système très cher (200 000€ !)
- Interface très fluide
- Va peut être mise en place sur Lorient
- Léman :
  - 145 000 Léman en circulation
  - 450 pro
  - 5 000 utilisateurs
  - Système propre à eux
    - Mise à disposition gratuite selon la demande (temps, compétence,...=
  - Gestion avec les deux types de monnaie
    - Billet = nantis
    - Electronique= crédit mutualiser
  - Création de deux entités
    - L'association = action pédagogique
    - Coopérative= gestion monnaie électronique
  - Date d'un prochain « lemanopoly » (jeu d'échange en transaction numérique) fin sept.
    - Autres jeux sur le web : monnaie G1 = geconomiquus

## **Annexe 4 : Pour comprendre ce qu'est le blockchain**

### Décryptage

Pour mieux faire comprendre le fonctionnement et le potentiel de la technologie blockchain le Collectif Bam et Blockchain France ont utilisé la métaphore d'un scénario qui parle à tous : la corvée de vaisselle. Nous reproduisons ce texte avec leur aimable autorisation.

Léo, Jules, Marie et Elsa sont 4 frères et soeurs vivant dans la même maison. Comme dans beaucoup d'autres familles, la corvée de vaisselle, imposée par les parents, est un sujet sensible et propice à de nombreuses discordes. Entre celui qui prétend avoir effectué sa corvée plus souvent, celle qui a oublié son tour, et le dernier qui affirme avoir plus travaillé il y a deux semaines, le cassetête est infini ; la confiance envers les uns et les autres disparaît peu à peu. Ainsi le dilemme prend souvent fin avec l'intervention autoritaire des parents, qui ont le dernier mot.

Pour résoudre ce problème, le père a une idée. Il attribue à chacun des frères et soeurs une couleur de palet différente. Puis il construit un long tube transparent indestructible, qu'il fixe dans le sol de la maison pour accueillir ces palets à chaque tour de vaisselle réalisé (voir image cicontre). Pour éviter de tricher, l'accès au tube n'est possible qu'avec la présence d'au moins la majorité des frères et soeurs. En effet un couvercle sur le dessus est fermé par des serrures différentes dont chacun possède une clé. Il rappelle alors les 3 règles suivantes :

- "Vous devez faire chacun votre tour la vaisselle"
- "À chaque tour de vaisselle que vous réalisez, vous devez vous munir de votre palet et venir le placer en haut du tube"
- "Les autres frères et soeurs doivent ensuite valider le fait que la corvée ait bien été réalisée en ouvrant ensemble le couvercle grâce à

leurs clés respectives ce qui a pour conséquence de faire tomber le palet de couleur à l'intérieur du tube. La majorité des clés suffit à faire tomber le palet.

Ainsi chacun peut vérifier la bonne réalisation des tâches ou savoir à qui est le prochain tour en jetant un oeil au tube. Il est ici impossible de falsifier le tube en essayant de venir récupérer de quelque manière un palet déjà tombé à l'intérieur. Infalsifiable et indestructible, on pourrait dire de ce tube qu'il est en quelque sorte le tube de la vérité, acceptée par le consensus .

Malheureusement ce principe fonctionne bien si l'honnêteté est de mise dans la maison. Mais si 2 ou 3 frères sont un jour de mauvaise foi, alors le palet ne sera pas validé ! Pour réduire considérablement ce risque nous reproduisons ce tube dans une fratrie de 10 000 frères et soeurs. Ainsi, si je veux bloquer cette vérité, cela nécessiterait de corrompre la moitié des frères et soeurs en même temps, ce qui reste plutôt compliqué. Évidemment, vous l'imaginez, la consultation et l'ajout de palets dans ce tube serait physiquement problématique, les gens se bousculeraient et ne pourraient accéder au tube, sans parler de la présence des milliers de serrures... Cette difficulté peut être contournée par le numérique et Internet en dématérialisant le tube ; donnant ainsi l'accès à des milliers de personnes en même temps, instantanément et n'importe où dans le monde grâce au réseau sans se gêner.

Pour comprendre comment la dématérialisation peut rendre la vérité du tube indestructible, nous proposons au visiteurs du OuiShareFest de prendre en photo l'installation et de la publier sous le hashtag #blockchainvaisselle . Ainsi si nous souhaitions détruire le tube, nous ne pourrions l'effacer des téléphones. Cette vérité subsistera donc numériquement à travers des centaines d'appareils numériques. Ce principe existe aujourd'hui sous le nom de blockchain. Un grand registre mémorise de manière transparente l'empilement historique des palets. L'ensemble des actions que doivent réaliser les frères pour certifier leur tour de vaisselle est lui automatisé grâce au numérique et aux technologies cryptographiques de la blockchain. Il est par conséquent impossible de dire que Léo n'a pas fait son tour de vaisselle si son block est bien présent dans la blockchain.

Evidemment cette structure est un début pour comprendre facilement le fonctionnement de cette technologie. La réalité est un peu plus complexe. Ceux qui valident les blocs de la blockchain s'appellent en réalité des mineurs. Ces participants du réseau font fonctionner un logiciel sur leur ordinateur afin de vérifier l'authenticité et la validité des transactions soumises au réseau, puis résolvent un problème mathématique complexe pour prouver le travail accompli. Lorsqu'un

mineur valide un bloc, il le soumet au réseau qui vérifie rapidement que le mineur a bien travaillé, et s'accorde sur un nouvel état de consensus. Ainsi la technologie blockchain permet aujourd'hui à nos quatre protagonistes de supprimer le besoin de confiance ; de faire la vaisselle à tour de rôle et de manière juste ; de toujours nécessiter le consensus de la fratrie et donc d'autonomiser les enfants de leur parents.

NB : L'analogie de la blockchain à la corvée de vaisselle n'est bien sûr pas exhaustive et ne représente pas la complexité de la technologie dans son ensemble, mais constitue une bonne approche à ses enjeux et principes.

### **Tribune réalisée avec l'aide de BlockChain France :**

Blockchain France a pour but de démocratiser la technologie blockchain auprès du grand public, des entreprises et des pouvoirs publics. Leur ambition est de faire comprendre avec pédagogie son potentiel et ses enjeux business, sociétaux et juridiques, au travers d'exemples concrets, sans parti pris et sans en occulter les limites.